

RÉPONSE – M 264 A – 24.04

Réponse du Conseil administratif à la motion M 264 – 23.06

déposée par Monsieur Pablo MARIN, Mesdames Gladys BRANDRUP et Anne COMPAGNON KAUFMANN, Messieurs Claude ANGELOZ et Gilles-Olivier BRON, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

DES CONCERTOS DANS LES ALLÉES

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 5 mars 2024, votre Conseil acceptait la motion susmentionnée, qui invitait le Conseil administratif :

- 1 à valoriser et intensifier les événements culturels hors-murs et à la rencontre de la population, dans la saison culturelle ;
- 2 à inscrire ces événements culturels dans la continuité des changements qu'apportera Concorde – Espace Culture.

Vous trouverez ci-après les réponses à ces deux invites :

- 1 Le Service de la culture et de la communication (SCC) a développé son offre culturelle hors murs ces dernières années, avec notamment la ContreSaison, proposition gratuite mettant à l'honneur les arts de rue qui se déploie en été, à l'extérieur, dans les différents espaces publics de la Commune. Le projet est né en période de crise sanitaire afin de trouver une alternative à la fermeture des lieux culturels. La démarche s'inscrit dans l'axe accès culture du programme de législature, avec la volonté de mettre sur pied des actions qui s'adressent à tous, ayant pour enjeu de capter un public non coutumier des salles de spectacles. Fort du succès de cet événement en 2021, 2022 et 2023, le SCC a pérennisé ce festival regroupant une vingtaine de spectacles gratuits et tout public dans différents quartiers de Vernier. Cette offre vient compléter l'offre culturelle hors murs diversifiée.
- 2 L'ouverture de Concorde espace culture représente une nouvelle opportunité de développer d'autres champs de culture de proximité, d'autres initiatives toutes disciplines confondues et les actions de médiation auprès de la population qui en découlent, notamment par l'organisation d'événements innovants et transversaux sur les territoires. Une réflexion est en cours et une information sera portée à votre Conseil prochainement.

La motion M 264 – 23.06 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Conseiller administratif

Vernier, le 15 avril 2024

